



**CIRCULAIRE 074-25**

20 juin 2025

**BOURSE DE MONTRÉAL INC.  
COMITÉ DE DISCIPLINE  
APPEL DE CANDIDATURES**

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») sollicite les candidatures de personnes intéressées et qualifiées afin d'être inscrites à la liste des personnes admissibles à siéger à un comité de discipline.

Conformément aux règles de la Bourse (les « Règles »), un comité de discipline est chargé d'entendre les audiences concernant les plaintes déposées par la Division de la réglementation de la Bourse, incluant celles portant sur des ententes de règlement.

**APPEL DE CANDIDATURES**

Pour être admissible à siéger à un comité de discipline, une personne physique doit avoir été approuvée par le Comité de surveillance en matière d'autoréglementation de la Bourse à titre de représentant du secteur et/ou président, conformément à l'article 4.600 des Règles. Les candidatures seront évaluées en tenant compte des critères de sélection suivants :

- absence de tout conflit d'intérêt du candidat au sens de l'article 4.602 des Règles
- qualités personnelles, notamment sa probité;
- bilinguisme à l'oral et à l'écrit;
- maîtrise des outils technologiques et des plateformes de visioconférence;
- expérience professionnelle pertinente;
- connaissance des marchés financiers, et plus particulièrement des produits dérivés négociés sur la Bourse.

Pour la fonction de président, la personne doit exercer le droit au Québec depuis au moins dix ans et posséder une expérience pertinente selon l'appréciation de la Bourse, notamment avoir des connaissances juridiques dans les domaines du droit disciplinaire et de l'administration de la preuve et de la procédure en droit québécois.

## **RÉMUNÉRATION DES MEMBRES**

Les membres d'un Comité de discipline sont rémunérés au taux de 350 \$ l'heure.

## **CANDIDATURES**

### **Date limite de réception des candidatures :**

Les personnes intéressées qui respectent les critères d'admissibilité doivent poser leur candidature au plus tard le 20 septembre 2025 en envoyant une lettre de motivation (comprenant une évaluation de la manière dont elles satisfont aux exigences ci-dessus), ainsi que leur curriculum vitæ à l'attention de :

Marie-Sylvie Poissant, Secrétaire du Comité de discipline  
Bourse de Montréal Inc.  
Courriel : [mariesylvie.poissant@tmx.com](mailto:mariesylvie.poissant@tmx.com)